



Formations
de l'Association
pour la
Performance
de la
Maîtrise d'Ouvrage



Cédric GAROT

Président

Après la parution l'an passé de son premier catalogue de formation, l'Association pour la Performance de la Maîtrise d'Ouvrage (APMO) vous propose un nouveau programme de formation pour l'année 2023. Ce programme a été conçu sur la base d'une consultation de nos adhérents visant à identifier les enjeux auxquels les acteurs de la construction sont confrontés dans leur projet.

Depuis sa création en 2021, l'APMO réunit des maîtres d'ouvrage de différents horizons pour créer l'opportunité de partager et de développer des réflexions afin d'identifier leurs besoins pour faire évoluer les pratiques.

Le fondement de notre association repose sur trois objectifs :

- Le développement des compétences
- Le partage de l'expertise et les retours d'expériences
- Le soutien aux évolutions de la maîtrise d'ouvrage

C'est pour répondre à l'objectif de développement des compétences que l'APMO a élaboré ce nouveau catalogue composé de 13 formations. Après avoir identifié 6 formations en 2022, nous avons ajouté de nouveaux modules correspondant aux besoins des acteurs de nos métiers.

Dans ce nouveau catalogue, vous retrouverez les formations sur les fondamentaux de la maîtrise d'ouvrage, sur les conditions de réussite d'un projet ou encore sur la maîtrise des coûts. Vous découvrirez les nouvelles thématiques, avec entre autres, la gestion des risques et la prise en compte de la transition écologique dans les projets.

Nous avons souhaité faire évoluer notre offre en proposant également des formations en intra, c'est-à-dire au sein même de vos établissements ou structures et auprès de vos équipes.

Autre nouveauté, nous avons mis en place un dispositif pour répondre à des besoins particuliers des adhérents par le biais d'une formation-action. Sur la base d'une problématique identifiée, nous vous proposerons un programme adapté pour vous accompagner dans vos projets ou difficultés spécifiques.

Enfin, ayant souhaité ouvrir notre association aux métiers de conseils et de la maîtrise d'œuvre, nous proposons, comme l'an passé, des sessions qui peuvent intéresser nos partenaires de projet afin que tous les membres puissent trouver un intérêt dans notre offre de formation.

Elaborées et dispensées par des professionnels expérimentés et organisées par un partenaire certifié Qualiopi, ces formations répondront à vos attentes et vous permettront de relever les défis d'aujourd'hui et également ceux qui nous attendent demain.

Plus que jamais à votre disposition pour contribuer au développement de vos compétences et à la réussite de vos projets.

LES FORMATIONS

- 01** Les fondamentaux de la maîtrise d'ouvrage
Page : 4
- 02** Le Code de la commande publique
Page : 5
- 03** Connaître et maîtriser les nouveaux cahiers des clauses administratives générales
Page : 6
- 04** Montage et suivi d'un projet de bâtiment public
Page : 7
- 05** La conduite de projets en milieu institutionnel : l'exemple d'un conseil départemental
Page : 8
- 06** La passation et la gestion des marchés de maîtrise d'œuvre dans des opérations de bâtiment
Page : 9
- 07** Choisir et piloter un marché global
Page : 10
- 08** La prise en compte des objectifs de développement durable dans une opération
Page : 11
- 09** L'approche et la maîtrise du coût global d'une opération
Page : 12
- 10** Maîtriser les risques d'une opération immobilière ou d'infrastructure
Page : 13
- 11** Les conditions de réussite d'un projet de bâtiment
Page : 14
- 12** « Formation-action » - la première formation sur-mesure pour obtenir un apport théorique et pratique à une problématique spécifique à votre organisation
Page : 15
- 13** Booster sa visibilité sur le réseau social LinkedIn
Page : 16

Appréhender le rôle et les responsabilités du maître d'ouvrage et de ses partenaires

■ Objectifs

- Savoir définir le processus opérationnel
- Restituer les acteurs de la maîtrise d'ouvrage dans leur environnement législatif et réglementaire
- Comprendre et identifier le rôle et les missions du maître d'ouvrage
- Apprécier les paramètres d'une conduite professionnelle d'une opération

■ Intervenants

Flavien DELIMARD

Expert en maîtrise d'ouvrage - Associé, Cabinet Clément et Associés

Patrice NOVAT

Consultant en maîtrise d'ouvrage

■ Public

Maîtres d'ouvrage « occasionnels » ayant pour objectif de connaître les fondamentaux afin de mettre en œuvre leur premier projet immobilier.

Maîtres d'ouvrage « professionnels » ayant pour objectif de bénéficier d'outils pédagogiques à destination de leurs équipes.

■ Prérequis

Aucun

■ Programme & Horaires

■ Terminologie

- Le processus opérationnel du montage d'une opération
- Les différents acteurs d'une opération de construction
- Terminologie liée à la nature des différentes opérations

■ Organisation de la maîtrise d'ouvrage

- Composantes, rôle et responsabilité
- Faire ou faire faire
- Organisation

■ Les processus de construction

- Les étapes du montage d'une opération
- Les différentes phases d'un projet
- Décider, agir, s'informer
- Comment manager une opération

■ L'AMO

- Définition
- Compétences
- Que peut-on lui demander ?

■ Le contrôleur technique

- Contexte réglementaire
- Responsabilité
- Compétences
- Que peut-on lui demander ?

■ Le CSPS

- Contexte réglementaire
- Responsabilité
- Compétences
- Que peut-on lui demander ?

■ Méthode pédagogique

Formation interactive alternant la dimension théorique et l'expérience vécue des apprenants.

Remise des documents support :

- Support de formation ;
- Textes réglementaires pertinents ;
- Bibliographie.

■ Modalités d'évaluation

Questionnaires d'évaluation, en amont, en fin de formation et 1 mois plus tard.

■ Durée > 1 jour - 7 heures

■ Dates > 6 juin 2023

■ Lieu

- Formation sur site (intra) : lieu de l'entreprise
- Formation inter-entreprise :
2, rue Malesherbes, 69006 Lyon

MONTANT

Pour une formation sur site (intra) : **3 500 €**

(3 100 € pour les adhérents de l'APMO - Association pour la performance de la Maîtrise d'ouvrage)

Formation inter-entreprise : **950 €** / personne

(475 € pour les adhérents de l'APMO - Association pour la performance de la Maîtrise d'ouvrage)

■ Contact et inscription :

Mira POUJADE :

formation@apmo.fr / Tel : 04 72 61 86 55

Les tarifs sont indiqués hors taxe (HT).

En cas de formation sur plusieurs jours, le tarif privilège pour les adhérents de l'APMO est applicable pour un seul jour de formation. Le tarif d'une formation sur site est applicable pour un groupe composé d'un maximum de 10/12 personnes. Pour des groupes numériquement supérieurs, merci de bien vouloir nous consulter.

Appréhender le Code de la commande publique et maîtriser les fondamentaux

■ Objectifs

- Comprendre l'articulation du Code de la commande publique
- Distinguer les processus de réalisation et les procédures de passation
- Appréhender les modalités de passation et d'exécution des marchés publics
- Identifier les acteurs de la commande publique

■ Intervenants

Sarah Alaoua-Lebair - Experte en maîtrise d'ouvrage - Associée, Cabinet Clément et Associés

Laurie Grenier - Experte en maîtrise d'ouvrage - Associée, Cabinet Clément & Associés

■ Public

Maîtres d'ouvrage « décideurs », directeurs et cadres de service patrimoine, services techniques et services achat du maître d'ouvrage
Assistants à Maîtrise d'Ouvrage, architectes, entreprises de travaux

■ Prérequis

Aucun

■ Programme

■ *Rappel du contexte réglementaire de la codification*

- Comprendre les principaux axes de la réforme 2019 du droit de la commande publique : unification et la multiplication des contrats de la commande publique

■ *S'approprier le cadre juridique*

- Comprendre les principes de la codification à droit constant
- Connaître l'organisation du Code et se familiariser avec la nouvelle numérotation : partie législative et réglementaire
- Faire un point sur l'intégration des textes
- Champ d'application des marchés et concessions

■ *Différencier les différents acteurs de la commande publique*

- Maîtriser le rôle des différents acteurs : le maître d'ouvrage, la délégation de maîtrise d'ouvrage, l'assistance au maître d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre

■ *Identifier les processus de réalisation et leur justification*

- Focus sur le principe du recours à l'allotissement
- Connaître le régime des marchés globaux

■ *Les principales procédures et technique d'achat*

- Les MAPA, les procédures d'appels d'offres, dialogue compétitif (DC), procédure avec négociation (PAN), accord-cadre et concours

■ *La stratégie d'achat public*

- Définition du besoin, sourcing
- Options, variantes, PSE
- Régularisation des offres
- Critères d'attribution et modalités de notation

■ Méthode pédagogique

Formation interactive alternant la dimension théorique et l'expérience vécue des apprenants.

Remise des documents support :

- Support de formation ;
- Code de la commande publique
- Quiz Kahoot

■ Modalités d'évaluation

Questionnaires d'évaluation, en amont, en fin de formation et 1 mois plus tard.

■ Durée > 1 jour - 7 heures

■ Dates > 14 septembre 2023

■ Lieu

- Formation sur site (intra) : lieu de l'entreprise
- Formation inter-entreprise :
2, rue Malesherbes, 69006 Lyon

MONTANT

Pour une formation sur site (intra) : 3 500 €

(3 100 € pour les adhérents de l'APMO - Association pour la performance de la Maîtrise d'ouvrage)

Formation inter-entreprise : 950 € / personne

(475 € pour les adhérents de l'APMO - Association pour la performance de la Maîtrise d'ouvrage)

■ Contact et inscription :

Mira POUJADE :

formation@apmo.fr / Tel : 04 72 61 86 55

Les tarifs sont indiqués hors taxe (HT).

En cas de formation sur plusieurs jours, le tarif privilège pour les adhérents de l'APMO est applicable pour un seul jour de formation. Le tarif d'une formation sur site est applicable pour un groupe composé d'un maximum de 10/12 personnes. Pour des groupes numériquement supérieurs, merci de bien vouloir nous consulter.

Appréhender les nouvelles dispositions des CCAG 2021

■ Objectifs

- Maîtriser les contours de la réforme de 2021
- Identifier les évolutions majeures et actualiser ses connaissances
- Adapter vos pratiques en intégrant ces nouveaux outils

■ Intervenants

Sarah Alaoua-Lebair - Experte en maitrise d'ouvrage - Associée, Cabinet Clément et Associés

Alain Béchet - Expert en maitrise d'ouvrage - Associé, Cabinet Clément et Associés Grand-Est

■ Public

Maîtres d'ouvrage « décideurs », directeurs et cadres de service patrimoine, services techniques et services achat du maître d'ouvrage

■ Prérequis

Maîtriser les fondamentaux des marchés publics

■ Programme

■ Présentation du contexte réglementaire

- L'historique et l'évolution des CCAG
- L'architecture des nouveaux CCAG
- Les objectifs de la réforme
- Le champ d'application des CCAG
- Les modalités d'utilisation des CCAG et leurs traductions dans le CCAP

■ Appréhender les dispositions communes aux CCAG :

- La prise en compte du RGPD
- L'évolution des modalités de transmission des documents
- L'intégration des clauses environnementales et d'insertion sociale
- La protection de la propriété Intellectuelle
- Le régime d'application des pénalités
- Le régime des avances et des primes
- La clause de réexamen
- La suspension des prestations en cas de circonstances imprévisibles
- Focus sur les dérogations pertinentes

■ Les nouveautés du CCAG Travaux et les dérogations pertinentes :

- Les particularités liées au développement durable en travaux et la gestion des déchets
- Le régime financier (variation des prix, avances, décomptes)
- Les constatations et constats contradictoires
- La période de préparation
- Le piquetage spécial
- La suspension d'exécution et les mesures coercitives
- La réception des travaux
- Focus sur les dérogations pertinentes

■ Les nouveautés du CCAG de prestations intellectuelles et les dérogations pertinentes :

- La pénalité pour violation de confidentialité
- L'obligation de destruction des données
- L'élargissement des cas d'exécution aux frais et risques
- La clause d'ajournement
- Les précisions relatives à la résiliation
- Focus sur les dérogations pertinentes

■ Les nouveautés du CCAG fournitures courantes et services et dérogations pertinentes

- Les ordres de services
- La suspension, prolongation du délai d'exécution, ou de sursis à livraison, et application d'une clause de réexamen
- L'information confidentielle
- Les données pour la gestion d'un service public
- L'admission des prestations

■ Méthode pédagogique

Formation interactive alternant la dimension théorique et l'expérience vécue des apprenants.

Remise des documents support :

- Support de formation ;
- CCAG 2021

■ Modalités d'évaluation

Questionnaires d'évaluation, en amont, en fin de formation et 1 mois plus tard.

■ Durée > 2 jours- 14 heures

■ Dates > 21 et 22 juin 2023

■ Lieu

- Formation sur site (intra) : lieu de l'entreprise
- Formation inter-entreprise :
2, rue Malesherbes, 69006 Lyon

MONTANT

Pour une formation sur site (intra) : 7 000 €

(6 600 € pour les adhérents de l'APMO - Association pour la performance de la Maîtrise d'ouvrage)

Formation inter-entreprise : 1 900 € /personne

(1 425 € pour les adhérents de l'APMO - Association pour la performance de la Maîtrise d'ouvrage)

■ Contact et inscription :

Mira POUJADE :

formation@apmo.fr / Tel : 04 72 61 86 55

Les tarifs sont indiqués hors taxe (HT.)

En cas de formation sur plusieurs jours, le tarif privilège pour les adhérents de l'APMO est applicable pour un seul jour de formation. Le tarif d'une formation sur site est applicable pour un groupe composé d'un maximum de 10/12 personnes. Pour des groupes numériquement supérieurs, merci de bien vouloir nous consulter.

La méthode pour structurer le suivi d'une opération : des études préalables à la gestion des garanties.

■ Objectifs

- Connaître les process et méthodes indispensables à la mise en œuvre des projets immobiliers
- Pouvoir anticiper les difficultés à surmonter et les opportunités à saisir dans le montage et le suivi d'une opération de construction.
- Identifier les processus de réalisation
- Savoir structurer sa maîtrise d'ouvrage
- Améliorer le suivi de projet au quotidien
- Identifier les outils pour maîtriser son projet
- Cartographier les dérives les plus fréquentes sur les projets immobiliers

■ Intervenants

Hervé Lannoy - Expert en maîtrise d'ouvrage - Directeur Général, Cabinet Clément & Associés

Flavien Delimard - Expert en maîtrise d'ouvrage - Associé, Cabinet Clément & Associés

■ Public

Maîtres d'ouvrage « décideurs », directeurs et cadres de service patrimoine, services techniques et services achat du maître d'ouvrage

■ Prérequis

Aucun

■ Programme

■ Organisation d'une opération de construction

- Présentation des séquences clés
- Structuration de la maîtrise d'ouvrage

■ Rappel des intervenants de l'acte de construire

- Mémo des rôles et des missions

■ Les montages possibles

- Lots séparés
- Macro lots
- Spécificités du Contrat Global

■ Méthodologie de gestion de projet

- Améliorer le suivi de projet au quotidien
- Les différents niveaux de réunions

■ Les outils pour maîtriser son projet

- Bâtir une fiche budgétaire complète
- Mieux appréhender les jalons et le suivi du calendrier de son projet
- Structurer le suivi programmatique

■ Retour d'expérience « sans filtre »

- Cartographie des dérives les plus fréquentes sur les projets immobiliers
- Actions de prévention

■ Méthode pédagogique

Formation interactive alternant des apports théoriques et des exemples concrets issus de projets de construction.

Remise des documents support :

- Support de formation ;
- Textes réglementaires pertinents ;
- Bibliographie.

■ Modalités d'évaluation

Questionnaires d'évaluation, en amont, en fin de formation et 1 mois plus tard.

■ Durée > 1 jour- 7 heures

■ Dates > 26 septembre 2023

■ Lieu

- Formation sur site (intra) : lieu de l'entreprise
- Formation inter-entreprise :
2, rue Malsherbes, 69006 Lyon

MONTANT

Pour une formation sur site (intra) : 3 500 €

(3 100 € pour les adhérents de l'APMO - Association pour la performance de la Maîtrise d'ouvrage)

Formation inter-entreprise : 950 € / personne

(475 € pour les adhérents de l'APMO - Association pour la performance de la Maîtrise d'ouvrage)

■ Contact et inscription :

Mira POUJADE :

formation@apmo.fr / Tel : 04 72 61 86 55

Les tarifs sont indiqués hors taxe (HT.)

En cas de formation sur plusieurs jours, le tarif privilège pour les adhérents de l'APMO est applicable pour un seul jour de formation. Le tarif d'une formation sur site est applicable pour un groupe composé d'un maximum de 10/12 personnes. Pour des groupes numériquement supérieurs, merci de bien vouloir nous consulter.

Comment améliorer la maîtrise des projets et la conduite d'un portefeuille de projets dans des environnements institutionnels

■ Objectifs

- Consolider les projets avant qu'ils n'entrent en phase opérationnelle
- Créer les conditions pour sécuriser les chefs de projet
- Mettre en place un suivi qui anticipe les risques de glissement
- Améliorer ses pratiques dans une démarche d'amélioration continue

■ Intervenants

Caroline Meillerand - Experte en organisation et management - Fondatrice et dirigeante de Temana Conseils

Pierre Péron - Ingénieur en organisation - Cofondateur de Alternatives

■ Public

Directeur général des services, Secrétaire général, Directeur général adjoint chargé des Ressources et moyens, DAF...

■ Prérequis

Aucun

■ Programme

■ *La logique « projet » au sein d'une collectivité*

■ *Tout se joue dès l'entrée en scène (ou presque) !*

■ *Accompagner les acteurs du changement*

■ *Vision globale et gestion des risques*

■ *La capitalisation des pratiques c'est tout de suite !*

■ Méthode pédagogique

Formation interactive articulant l'apport de connaissances et les illustrations par l'exemple, à l'expérience vécue des apprenants
Mises en situation

Remise des documents support :

- Support de formation ;
- Bibliographie.

■ Modalités d'évaluation

Questionnaires d'évaluation, en amont, en fin de formation et 1 mois plus tard.

■ Durée > 1 jour - 7 heures

■ Dates > 7 juin 2023

■ Lieu

- Formation sur site (intra) : lieu de l'entreprise
- Formation inter-entreprise :
2, rue Malesherbes, 69006 Lyon

MONTANT

Pour une formation sur site (intra) : 3 500 €
(3 100 € pour les adhérents de l'APMO - Association pour la performance de la Maîtrise d'ouvrage)

Formation inter-entreprise : 950 € / personne
(475 € pour les adhérents de l'APMO - Association pour la performance de la Maîtrise d'ouvrage)

■ Contact et inscription :

Mira POUJADE :
formation@apmo.fr / Tel : 04 72 61 86 55

Les tarifs sont indiqués hors taxe (HT.)

En cas de formation sur plusieurs jours, le tarif privilège pour les adhérents de l'APMO est applicable pour un seul jour de formation. Le tarif d'une formation sur site est applicable pour un groupe composé d'un maximum de 10/12 personnes. Pour des groupes numériquement supérieurs, merci de bien vouloir nous consulter.

Du Marché à procédure adaptée (MAPA) au concours, les procédures et l'organisation à mettre en place pour suivre ses marchés de maîtrise d'œuvre (Mœ)

■ Objectifs

- Pouvoir identifier la procédure en fonction de l'objet
- Savoir organiser un concours de Moe
- Connaître les spécificités du CCAG-Moe
- Réussir à mettre en place une organisation de suivi contractuel

■ Intervenants

Karl Marotta - Expert en maîtrise d'ouvrage
- Directeur-général, Cabinet Clément et Associés Grand-Est

Patrice Novat - Consultant en maîtrise d'ouvrage

■ Public

Maîtres d'ouvrage « décideurs », directeurs et cadres de service patrimoine, services techniques et services achat du maître d'ouvrage, directeurs de programme, chargés d'opération immobilière

■ Prérequis

Connaitre la structure d'un CCAG, avoir des notions sur le Code de la commande publique, avoir des notions sur les contrats publics

■ Programme

- **Identification des procédures de passation spécifiques aux marchés de Moe**
- **Détermination de la rémunération du Moe**
- **Le concours de Moe** : les principales étapes (jury, anonymat, prime, négociation)
- **Le CCAG-Moe 2021** : les spécificités
- **Le suivi du marché de Moe** : de l'élaboration du contrat à la validation de la facture finale, en passant par le respect des objectifs financiers et de performance.

■ Méthode pédagogique

Formation interactive alternant la dimension théorique et l'expérience vécue des apprenants
Remise des documents support :

- Support de formation ;
- Textes réglementaires pertinents ;
- Bibliographie.

■ Modalités d'évaluation

Questionnaires d'évaluation, en amont, en fin de formation et 1 mois plus tard.

■ Durée > 1 jour- 7 heures

■ Dates > 21 septembre 2023

■ Lieu

- Formation sur site (intra) : lieu de l'entreprise
- Formation inter-entreprise :
2, rue Malsherbes, 69006 Lyon

MONTANT

Pour une formation sur site (intra) : 3 500 €
(3 100 € pour les adhérents de l'APMO - Association pour la performance de la Maîtrise d'ouvrage)

Formation inter-entreprise : 950 € /personne
(475 € pour les adhérents de l'APMO - Association pour la performance de la Maîtrise d'ouvrage)

■ Contact et inscription :

Mira POUJADE :
formation@apmo.fr / Tel : 04 72 61 86 55

Les tarifs sont indiqués hors taxe (HT.)

En cas de formation sur plusieurs jours, le tarif privilège pour les adhérents de l'APMO est applicable pour un seul jour de formation. Le tarif d'une formation sur site est applicable pour un groupe composé d'un maximum de 10/12 personnes. Pour des groupes numériquement supérieurs, merci de bien vouloir nous consulter.

De la maîtrise de la passation au suivi de l'exécution

■ Objectifs

- Connaître le cadre réglementaire dans le Code de la commande publique, ses évolutions et les avantages, les points de vigilance du processus et les cas de recours aux contrats globaux.
- Identifier les rôles, missions et responsabilités de chacun des acteurs.
- Cerner les étapes de la passation et de l'exécution du marché et les risques qui y sont associés.
- Piloter les procédures avec discussions : procédure avec négociation et dialogue compétitif.

■ Intervenants

Karl Marotta - Expert en maîtrise d'ouvrage - Directeur Général, Cabinet Clément et Associés Grand Est

Georges Kuntz - Ancien Adjoint du Responsable Régional de la Politique Immobilière de l'État - Grand Est

■ Public

Maîtres d'ouvrage « décideurs », directeurs et cadres de service patrimoine, services techniques et services achat du maître d'ouvrage, chefs de projet

■ Prérequis

Aucun

■ Programme

■ Les différents types de contrats globaux - définition

- La conception réalisation
- Le marché public global de performance
- Les contrats globaux sectoriels

■ Le caractère dérogatoire de ces contrats

- Dérogation au principe d'allotissement
- Dérogation à l'obligation de séparation des missions de conception et réalisation

■ Identifier les conditions de recours et les contraintes

- Conditions de recours - motivation
- Comparaison avec un montage classique
- Organisation particulière de la maîtrise d'ouvrage

■ Maîtriser les procédures de passation

- Les seuils
- Dialogue compétitif ou négociation
- Les critères d'analyse

■ La spécificité des pièces contractuelles et le suivi du contrat

- Absence de CCAO
- Les clauses contractuelles spécifiques
- Analyser les performances

■ Les rôles, missions et responsabilités

- L'équipe de maîtrise d'ouvrage
- Les assistants
- Le suivi du contrat
- Anticiper la prise en charge du fonctionnement du bâtiment

■ Méthode pédagogique

Formation interactive alternant la dimension théorique et l'expérience vécue des apprenants
Remise des documents support :

- Support de formation ;
- Textes réglementaires pertinents ;
- Bibliographie.

■ Modalités d'évaluation

Questionnaires d'évaluation, en amont, en fin de formation et 1 mois plus tard.

■ Durée > 1 jour - 7 heures

■ Dates > 15 juin 2023

■ Lieu

- Formation sur site (intra) : lieu de l'entreprise
- Formation inter-entreprise :
2, rue Malesherbes, 69006 Lyon

MONTANT

Pour une formation sur site (intra) : **3 500 €**

(3 100 € pour les adhérents de l'APMO - Association pour la performance de la Maîtrise d'ouvrage)

Formation inter-entreprise : **950 €** / personne

(475 € pour les adhérents de l'APMO - Association pour la performance de la Maîtrise d'ouvrage)

■ Contact et inscription :

Mira POUJADE :

formation@apmo.fr / Tel : 04 72 61 86 55

Les tarifs sont indiqués hors taxe (HT.)

En cas de formation sur plusieurs jours, le tarif privilège pour les adhérents de l'APMO est applicable pour un seul jour de formation. Le tarif d'une formation sur site est applicable pour un groupe composé d'un maximum de 10/12 personnes. Pour des groupes numériquement supérieurs, merci de bien vouloir nous consulter.

Optimiser la prise en compte des objectifs de développement durable dès le stade de la détermination du besoin

■ Objectifs

- Appréhender le cadre législatif et réglementaire existant
- Déterminer des objectifs de développement durable en cohérence avec une opération
- Traduire des engagements de développement durable dans le contrat
- Exiger des livrables à forte valeur environnementale (conception, travaux et maintenance)
- Définir et formaliser le contenu du "3^e critère"

■ Intervenants

Alain Béchet - Expert en maîtrise d'ouvrage - Associé, Cabinet Clément et Associés Grand-Est
Philippe Drouhin - Consultant, ancien directeur du département des affaires immobilières de la direction interrégionale des services pénitentiaires Auvergne-Rhône-Alpes

■ Public

Maîtres d'ouvrage « décideurs », directeurs et cadres de service patrimoine, services techniques et services achat du maître d'ouvrage
 Ingénieurs et architectes, chefs de projet de travaux

■ Prérequis

Aucun

■ Programme

■ **Apport théorique relatif à la réglementation environnementale 2020 (RE 2020), aux activités tertiaires (décret dit « Tertiaire ») et à la loi dite « Climat et Résilience »**

■ **Présentation et animation d'un atelier pratique relatif à la prise en compte des objectifs de développement durable par le maître d'ouvrage dans :**

- L'élaboration du programme de l'opération
- La détermination du processus de réalisation de l'opération

■ **Répondre à la réglementation environnementale et par l'intégration des aspects sociaux, environnementaux et économiques d'une opération par :**

- La formulation d'engagement contractuel SMART
- La formalisation de critères sociaux et environnementaux pour la maîtrise d'œuvre et les opérateurs de travaux

■ **La prise en compte du coût global d'une opération et le cas particulier de l'analyse du critère en coût global**

■ **Présentation des outils juridiques pouvant aider le maître d'ouvrage à atteindre ses objectifs et le cas particulier du marché global de performance**

■ Méthode pédagogique

Formation interactive alternant la dimension théorique et l'expérience vécue des apprenants
 Remise des documents support :

- Support de formation ;
- Textes réglementaires pertinents ;
- Bibliographie.

■ Modalités d'évaluation

Questionnaires d'évaluation, en amont, en fin de formation et 1 mois plus tard.

■ **Durée** > 1 jour - 7 heures

■ **Dates** > 4 octobre 2023

■ Lieu

- Formation sur site (intra) : lieu de l'entreprise
- Formation inter-entreprise :
2, rue Mallesherbes, 69006 Lyon

MONTANT

Pour une formation sur site (intra) : 3 500 €
 (3 100 € pour les adhérents de l'APMO - Association pour la performance de la Maîtrise d'ouvrage)

Formation inter-entreprise : 950 € / personne
 (475 € pour les adhérents de l'APMO - Association pour la performance de la Maîtrise d'ouvrage)

■ Contact et inscription :

Mira POUJADE :
 formation@apmo.fr / Tel : 04 72 61 86 55

Les tarifs sont indiqués hors taxe (HT).

En cas de formation sur plusieurs jours, le tarif privilège pour les adhérents de l'APMO est applicable pour un seul jour de formation. Le tarif d'une formation sur site est applicable pour un groupe composé d'un maximum de 10/12 personnes. Pour des groupes numériquement supérieurs, merci de bien vouloir nous consulter.

Disposer des méthodes permettant d'estimer le montant d'une opération dans une approche de coût global et élaborer une méthodologie pour respecter les objectifs financiers tout au long du projet

■ Objectifs

- Être en mesure d'estimer le coût d'une opération de construction ou de réhabilitation
- Connaître la méthodologie d'évaluation du coût global (investissement et exploitation)
- Intégrer la maîtrise des coûts dans la gestion du projet

■ Intervenants

Jennyfer Carreau – Economiste de la construction
- Directrice Générale, US & Co

Cédric Garot – Ingénieur Hospitalier, Directeur du Patrimoine, des Achats et de la Logistique
- CHU de Reims

■ Public

Maîtres d'ouvrage « décideurs », directeurs et cadres de service patrimoine, services techniques et services achat du maître d'ouvrage
Maîtres d'œuvre : architectes, bureaux d'étude exécution, etc.

■ Prérequis

Connaître le rôle des acteurs et le phasage d'une opération

■ Programme

■ Estimation du coût de construction

- Les différents postes de l'enveloppe financière prévisionnelle
- Les facteurs principaux de variation des coûts
- La pratique des ratios de coût
- L'évolution de l'estimation à chaque phase du projet
- Projets neufs
- Projets en réhabilitation

■ L'approche en coût global

- Méthode de calculs en coût global
- Les différents postes de prix du coût global
- Les facteurs principaux de variation des coûts
- Impacts de la performance énergétique et autres objectifs de développement durable

■ Maîtriser le coût du projet

- Pendant la programmation
- Pendant les études
- Pendant les travaux
- Pendant l'exploitation de l'ouvrage

■ Méthode pédagogique

Formation interactive alternant la dimension théorique et l'expérience vécue des apprenants
Remise des documents support :

- Support de formation ;
- Textes réglementaires pertinents ;
- Bibliographie.

■ Modalités d'évaluation

Questionnaires d'évaluation, en amont, en fin de formation et 1 mois plus tard.

■ Durée > 1 jour - 7 heures

■ Dates > 11 octobre 2023

■ Lieu

- Formation sur site (intra) : lieu de l'entreprise
- Formation inter-entreprise :
2, rue Malesherbes, 69006 Lyon

MONTANT

Pour une formation sur site (intra) : 3 500 €

(3 100 € pour les adhérents de l'APMO - Association pour la performance de la Maîtrise d'ouvrage)

Formation inter-entreprise : 950 € / personne

(475 € pour les adhérents de l'APMO - Association pour la performance de la Maîtrise d'ouvrage)

■ Contact et inscription :

Mira POUJADE :

formation@apmo.fr / Tel : 04 72 61 86 55

Les tarifs sont indiqués hors taxe (HT).

En cas de formation sur plusieurs jours, le tarif privilège pour les adhérents de l'APMO est applicable pour un seul jour de formation. Le tarif d'une formation sur site est applicable pour un groupe composé d'un maximum de 10/12 personnes. Pour des groupes numériquement supérieurs, merci de bien vouloir nous consulter.

■ Objectifs

- Identifier les risques liés à une opération de travaux (bâtiment neuf ou réhabilitation) durant les différentes phases
- Choisir les outils à mettre en place pour maîtriser ces risques
- Identifier le partage de risques adapté au projet
- Partager des retours d'expérience sur les partages de risques, avec présentation des problématiques rencontrées sur des projets, et analyse critique de la stratégie mise en place

■ Intervenants

Jean-François Joubert - Expert en maîtrise d'ouvrage - Directeur Général - Cabinet Clément et Associés Grand Ouest

Margaux Bietzer - Experte en maîtrise d'ouvrage - Cabinet Clément et Associés

■ Public

Tout public, deux options :

- 1) Formation générale avec panorama large sur le risque, en se voulant exhaustif et en entrant moins dans la rédaction du contrat
- 2) Une formation avec un panorama plus restreint, focalisé sur les risques « communs », en détaillant de manière précise les rédactions de clauses

■ Prérequis

Aucun

■ Programme

■ *Panorama des risques et méthodologie de pilotage*

- Risques amonts (réglementaires, fonciers, financement, méthodologie...) avec présentation des réflexions posées dans le cadre du dossier « certification interne »
- Risques en phase étude de faisabilité, programmation, conception, réalisation, exploitation-maintenance...

■ *Théorie sur les risques et les partages possibles entre MOA et titulaire(s) dans toutes les phases du projet*

- Approche théorique sur les différents partages de risque
- Les différences en fonction de la nature des acteurs concernés
- La question du processus ou du montage retenu

■ *Identifier le partage de risque adapté à son opération et comment le mettre en place*

- Définition d'une stratégie
- Impacts financiers
- Rédaction du contrat

■ *Retour d'expérience*

■ Méthode pédagogique

Formation interactive alternant la dimension théorique et l'expérience vécue des apprenants
Remise des documents support :

- Support de formation ;
- Textes réglementaires pertinents ;
- Bibliographie.

■ Modalités d'évaluation

Questionnaires d'évaluation, en amont, en fin de formation et 1 mois plus tard.

■ Durée > 1 jour- 7 heures

■ Dates > 19 septembre 2023

■ Lieu

- Formation sur site (intra) : lieu de l'entreprise
- Formation inter-entreprise :
2, rue Malesherbes, 69006 Lyon

MONTANT

Pour une formation sur site (intra) : 3 500 €

(3 100 € pour les adhérents de l'APMO - Association pour la performance de la Maîtrise d'ouvrage)

Formation inter-entreprise : 950 € / personne

(475 € pour les adhérents de l'APMO - Association pour la performance de la Maîtrise d'ouvrage)

■ Contact et inscription :

Mira POUJADE :

formation@apmo.fr / Tel : 04 72 61 86 55

Les tarifs sont indiqués hors taxe (HT).

En cas de formation sur plusieurs jours, le tarif privilège pour les adhérents de l'APMO est applicable pour un seul jour de formation. Le tarif d'une formation sur site est applicable pour un groupe composé d'un maximum de 10/12 personnes. Pour des groupes numériquement supérieurs, merci de bien vouloir nous consulter.

Anticiper les Risques Projet et Accompagner les coopérations

■ Objectifs

- Identifier les éléments de complexité d'un projet
- Identifier les conditions de réussite d'un projet de construction
- Appréhender la gestion de projet au service du bon déroulement de l'opération
- Mettre en place une analyse des risques et un suivi contractuel efficace
- Accompagner le projet par des coopérations efficaces et maîtrisées

■ Intervenants

Laurie Grenier - Experte en maîtrise d'ouvrage
- Associée, Cabinet Clément et Associés

David Piccinali-Abriç - Directeur adjoint aux Hôpitaux Drôme Nord chargé des services techniques, économiques, logistiques et travaux

■ Public

Maîtres d'ouvrage, chargés d'opérations, AMO, Maîtres d'œuvre, conseils, etc.

■ Prérequis Aucun

■ Programme

■ Contexte et enjeux

- Identification des éléments de complexité du projet
 - La méthodologie SPPC (Structuration, Processus, Procédure, Contrat)
 - Les enjeux d'une opération
 - Les modes de coopérations entre les acteurs
- La complémentarité des approches : Projet Immobilier/Projet Organisationnel

■ La prise en compte des risques dans la gestion de projet

- L'identification des risques d'une opération immobilière
- L'identification du partage des risques entre les différents intervenants et leur transcription dans le contrat
- La connaissance des étapes pour mieux appréhender la coopération
- L'utilisation du contrat pour mieux gérer le projet

■ L'approche stratégique du suivi contractuel

- Méthodologie et identification des indicateurs
- La mise en place de la méthode
- Retour d'expérience sur les projets
- Les conditions de réussite de la méthode

■ Méthode pédagogique

Formation interactive alternant la dimension théorique et l'expérience vécue des apprenants
Remise des documents support :

- Support de formation ;
- Bibliographie.

■ Modalités d'évaluation

Questionnaires d'évaluation, en amont, en fin de formation et 1 mois plus tard.

■ Durée > 1 jour - 7 heures

■ Dates > 13 juin 2023 > 13 septembre 2023

■ Lieu

- Formation sur site (intra) : lieu de l'entreprise
- Formation inter-entreprise :
2, rue Malesherbes, 69006 Lyon

MONTANT

Pour une formation sur site (intra) : 3 500 €
(3 100 € pour les adhérents de l'APMO - Association pour la performance de la Maîtrise d'ouvrage)

Formation inter-entreprise : 950 € / personne
(475 € pour les adhérents de l'APMO - Association pour la performance de la Maîtrise d'ouvrage)

■ Contact et inscription :

Mira POUJADE :
formation@apmo.fr / Tel : 04 72 61 86 55

Les tarifs sont indiqués hors taxe (HT).

En cas de formation sur plusieurs jours, le tarif privilège pour les adhérents de l'APMO est applicable pour un seul jour de formation. Le tarif d'une formation sur site est applicable pour un groupe composé d'un maximum de 10/12 personnes. Pour des groupes numériquement supérieurs, merci de bien vouloir nous consulter.

« Formation-action » apport théorique et pratique à une problématique spécifique à votre organisation

Optimiser la mise en place et la gestion d'une opération dans un contexte particulier

■ Objectifs

- Apporter une expertise théorique et pratique permettant de répondre à un besoin relatif au montage et au pilotage d'une opération.
- Proposer une réponse sur-mesure à un besoin exprimé par le demandeur.
- Former les équipes sur des problématiques opérationnelles pour lesquelles il n'existe pas de programme de formation préconçu.

Exemples de problématiques traitées :

Exemple n°1 : je suis architecte. Je souhaite répondre à une consultation pour un projet de construction lancée par un pouvoir adjudicateur. Je ne dispose pas de l'ensemble des compétences en interne et souhaite créer un groupement momentanément d'entreprises. Comment m'organiser pour apporter une réponse sécurisée et optimisée ?

Exemple n°2 : je suis maître d'ouvrage et je ne dispose pas de toutes les compétences nécessaires à la mise en place et au suivi de mon opération. Je souhaite identifier les opérateurs susceptibles de m'assister dans la réalisation et le suivi de mon opération. Comment animer un réseau de compétences et organiser le pilotage de mon opération ?

■ Intervenants

Alain Béchet - Expert en maîtrise d'ouvrage - Associé, Cabinet Clément & Associés Grand Est

Flavien Delimard - Expert en maîtrise d'ouvrage - Associé, Cabinet Clément & Associés

■ Public

Maîtres d'ouvrage "décideurs", directeurs et cadres de service patrimoine, service technique et service achat du maître d'ouvrage
Architectes et ingénieurs cadres ou dirigeants, chef de projets travaux

■ Prérequis

Identification d'un besoin spécifique de préparation et de mise en situation opérationnelle

■ Programme

- **Apport théorique relatif à la réglementation en vigueur**
- **Animation d'un atelier pratique permettant de définir le positionnement à adopter par rapport à une opération ou une problématique identifiée au préalable**

- **Animation d'un atelier pratique permettant de préparer une réponse organisationnelle à l'expression des besoins ou de la problématique identifiée au préalable**
- **Animation d'un atelier pratique relatif à l'identification des risques et à la construction d'un plan d'actions**
- **Présentation des outils contractuels pouvant aider à atteindre les objectifs ou à résoudre la problématique identifiée au préalable**

■ Méthode pédagogique

Formation interactive alternant la dimension théorique et l'expérience vécue des apprenants
Remise d'un compte-rendu écrit prenant la forme d'un rapport d'étonnement avec l'esquisse des solutions envisagées lors de la formation-action

■ Modalités d'évaluation

Questionnaires d'évaluation, en amont, en fin de formation et 1 mois plus tard.

■ Durée > 1 jour - 7 heures

■ Dates > 28 septembre 2023

■ Lieu

- Formation sur site (intra) : lieu de l'entreprise
- Formation inter-entreprise :
2, rue Malessherbes, 69006 Lyon

MONTANT

Pour une formation sur site (intra) : 3 500 €
(3 100 € pour les adhérents de l'APMO - Association pour la performance de la Maîtrise d'ouvrage)

Formation inter-entreprise : 950 € / personne
(475 € pour les adhérents de l'APMO - Association pour la performance de la Maîtrise d'ouvrage)

■ Contact et inscription :

Mira POUJADE :
formation@apmo.fr / Tel : 04 72 61 86 55

*Les tarifs sont indiqués hors taxe (HT).
En cas de formation sur plusieurs jours, le tarif privilège pour les adhérents de l'APMO est applicable pour un seul jour de formation.
Le tarif d'une formation sur site est applicable pour un groupe composé d'un maximum de 10/12 personnes. Pour des groupes numériquement supérieurs, merci de bien vouloir nous consulter.*

Comprendre les bénéfices et les modes d'utilisation du réseau social LinkedIn

■ Objectifs

- Comprendre les bénéfices d'utiliser le réseau LinkedIn en fonction de son domaine d'activité
- Contrer les freins psychologiques à être présent sur le réseau
- Optimiser son CV sur LinkedIn
- Acquérir les fondamentaux de l'utilisation de LinkedIn
- Comprendre les bases pour créer du contenu

■ Intervenants

Caroline Meillerand - Experte en management et organisation - Fondatrice et dirigeante de Temana Conseils

■ Public

Tout public

■ Prérequis

Etre titulaire d'un compte LinkedIn actif

■ Programme

■ Pourquoi être présent sur LinkedIn ?

- La finalité poursuivie
- Pourquoi choisir ce réseau social plutôt qu'un autre ?
- Les bénéfices à moyen terme
- Que fait-on sur LinkedIn si on n'a rien à vendre ?

■ Quelles questions dois-je me poser lorsque j'utilise la plateforme ?

- Quels sont mes objectifs ?
- Quelle est ma cible ?
- J'y vais mais j'ai peur.

■ Comment utiliser LinkedIn ?

- LinkedIn en quelques chiffres
- Le poids des engagements
- Actualités LinkedIn
- Les fonctionnalités de base sur LinkedIn

■ Comment optimiser mon profil ?

- La photo
- Le titre
- La bannière
- La biographie

■ Quelques conseils pour commencer à créer du contenu sur LinkedIn ?

- Comprendre le fonctionnement de l'algorithme
- Apprendre à structurer ses posts
- Ecrire pour promouvoir
- Qui donne reçoit

■ Méthode pédagogique

Apports théoriques sur la plateforme LinkedIn
Mise en situation avec utilisation In situ du réseau, notamment pour travailler son CV et apprendre les fondamentaux de l'utilisation

■ Modalités d'évaluation

Questionnaires d'évaluation, en amont, en fin de formation et 1 mois plus tard.

■ Durée > 1 jour - 7 heures

■ Dates > 14 juin 2023

■ Lieu

- Formation sur site (intra) : lieu de l'entreprise
- Formation inter-entreprise :
2, rue Malesherbes, 69006 Lyon

MONTANT

Pour une formation sur site (intra) : 3 500 €
(3 100 € pour les adhérents de l'APMO - Association pour la performance de la Maîtrise d'ouvrage)

Formation inter-entreprise : 950 € / personne
(475 € pour les adhérents de l'APMO - Association pour la performance de la Maîtrise d'ouvrage)

■ Contact et inscription :

Mira POUJADE :
formation@apmo.fr / Tel : 04 72 61 86 55

Les tarifs sont indiqués hors taxe (HT.)

En cas de formation sur plusieurs jours, le tarif privilège pour les adhérents de l'APMO est applicable pour un seul jour de formation. Le tarif d'une formation sur site est applicable pour un groupe composé d'un maximum de 10/12 personnes. Pour des groupes numériquement supérieurs, merci de bien vouloir nous consulter.



Notre partenaire

Depuis 1981, le Cabinet Clément & Associés s'est prioritairement positionné sur des missions en appui des décideurs afin de lancer, gérer et optimiser leurs projets de construction.

Dans ce cadre, le Cabinet Clément & Associés a toujours promu des actions de formation.

Certifié Qualiopi, il respecte une stricte démarche qualité.



La création d'autres programmes de formation peut être envisagée à la demande et une écoute attentive sera portée pour répondre à vos besoins spécifiques.

Le Cabinet Clément et Associés porte une attention toute particulière à inclure les personnes en situation de handicap dans ses actions de formation :

Personnes à Mobilité Réduite

Les formations sont réalisées :

- Dans vos locaux quand ils sont adaptés au handicap et au cahier des charges
- Ou dans une salle sélectionnée en fonction de vos critères

Malvoyants

- Possibilité d'enregistrer les formations
- Supports avec caractères plus gros et contrastés

Autres formes de handicap :

Nous vous invitons à contacter le Cabinet CLEMENT et ASSOCIES afin d'étudier avec vous les adaptations possibles.

Le Référent Handicap se tient à votre disposition :

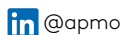
par mail cabinetclement@cabinetclement.fr

ou par téléphone au 04 72 61 86 55

Nous contacter :

Sur notre site : www.apmo.fr

Par mail : formation@apmo.fr



Tél. : 06 76 21 71 17